

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

Pèlerinage à ROME du 24 au 29 octobre 2022

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) **950 €**

Supplément chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) : **35 €**

Clôture des inscriptions : le 17 juin 2022 (*sous réserve de disponibilité des places*)

CE PRIX COMPREND :

- Le **pré-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Paris CDG, au départ de Cambrai et Raismes
- Le **transport aérien** de Brussels airlines/Rome ou Air France/Rome et les taxes d'aéroport.
- Le transport pour tous trajets et transferts
- Le **séjour en demi-pension à la Casa Maria Immacolata du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour.**
- Les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- L'**assurance multirisques MSC annulation, assistance, rapatriement, bagages selon les conditions jointes (voir livret en annexe)**
- Des audio-phones
- Un **carnet du pèlerin**, une écharpe, un carnet de chants

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour l'obtention d'une **chambre individuelle : 35 €**
- Les **boissons, les cafés et les extra personnels.**

Les prix sont basés sur les conditions économiques (taxes, taux de devises, coût du carburant...) connues en date du 12 août 2021. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, cout du carburant etc...)

CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document en annexe).

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 24 juin est inférieur à 30. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire, de même si la situation sanitaire ne permet pas le voyage.

Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 2 jours suivant la date d'annulation. Pour toute annulation liée à un problème de maladie grave, accident grave ou décès (du pèlerin, de son conjoint ou d'un membre de la famille proche), la Garantie Annulation de la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation, dans les 30 jours précédant son départ, dans les limites de la police d'assurance MSC, dont les conditions sont détaillées dans le document joint en Annexe. Un montant forfaitaire de 50 € pour frais de dossier sera demandé.

En dehors du cas de force majeure :

Pour toute annulation jusqu'à 60 jours avant le départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 50 € pour frais de dossier.

A moins de 60 jours avant le départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 100 €.

A moins de 45 jours avant le départ, il sera retenu 20% du montant total du voyage

A moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu 30% du montant total du voyage

A moins de 10 jours avant le départ, il sera retenu 100% du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

